

## **COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE VALLOIRE – Le 20 mai 2016**

La commune de Valloire connaît depuis le passage à la HD au début du mois d'avril, des perturbations de la réception des chaînes de télévision.

Ces dysfonctionnements ne sont pas du fait de la mairie, dès lors que les réseaux tant TV que téléphoniques sont gérés par des opérateurs privés.

Néanmoins, la mairie se doit d'apporter une réponse à ses administrés, en agissant sur les leviers à sa disposition auprès des opérateurs.

Ainsi, nous nous sommes rapprochés de TDF gestionnaire du site de Poingt Ravier, qui va sous huitaine, envoyer une unité mobile de mesure à Valloire pour vérifier la qualité du signal. Ces mesures devront déterminer si la perturbation est due à leurs antennes ou si elle est due à des interférences avec d'autres signaux dont TDF n'a pas la maîtrise (exemple : la 4G).

Parallèlement, nous avons adressé une requête auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Cet organisme d'état assigne et gère les bandes de fréquences des affectataires. Il est donc en mesure d'identifier les émissions de radiocommunication à Valloire susceptibles de se perturber mutuellement du fait de leur bande de fréquence.

Nous ne manquerons pas d'informer nos administrés des suites données au traitement de ce dysfonctionnement pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Le maire – Jean-Pierre ROUGEAUX